

CAPN des magasiniers des bibliothèques

du 15 juin 2017

Le GIP, cheval de Troie de la privatisation galopante de la fonction publique

Nous relayons ici les inquiétudes de nos collègues de la bibliothèque Sainte-Geneviève concernant la constitution d'un GIP, groupement d'intérêt public, sur la Montagne Sainte Geneviève. Voir l'annexe « Non au GIP sur la Montagne Sainte-Geneviève ».

Jusqu'à présent seule la BULAC était constituée en GIP. Les universités Picardie-Jules Verne, Littoral Côte d'Opale et Artois se sont également engagées dans un projet de GIP. À Lyon, les SCD de Lyon2 et Lyon3 ont annoncé leur volonté commune de fusionner au sein d'un statut qui reste à définir : là aussi, le GIP est évoqué.

Nous rejetons le statut de GIP dont les principes de fonctionnement contribuent au démembrement de la fonction publique et nous vous alertons sur les conséquences pour la gestion de carrière des collègues concernés.

Le GIP ne permet pas l'affectation de fonctionnaires, ceux-ci étant mis à disposition. Quel est leur établissement de rattachement ? Université ? Rectorat ? Ministère ? Quelles garanties ont les agents de conserver leurs postes, sachant que cette mise à disposition peut prendre fin à tout moment ?

Pour l'égalité de traitement des agents et le respect du statut de la fonction publique, nous défendons un fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche qui ne soit pas tributaire d'une gestion d'intérêts privés.

Les représentants CGT, SNASUB-FSU et SNPRES-FO des personnels à la CAPN des magasiniers.

Motion de l'intersyndicale de la BSG

(lue à la CAPN des magasiniers des bibliothèques du 15 juin 2017)

NON AU GIP SUR LA MONTAGNE SAINTE GENEVIEVE

Le cas des bibliothèques interuniversitaires n'ayant pas été pris en compte par la LRU, leur statut est sur la sellette depuis plusieurs années.

Prenant prétexte de la volonté de l'université Paris 3 Sorbonne nouvelle de se séparer de ses deux BIU, le ministère se lance dans une expérimentation hasardeuse, proposant tout à la fois de fusionner les bibliothèques Sainte-Barbe et Sainte-Genève et de les transformer en groupement d'intérêt public (GIP).

Le GIP, permettant de réunir des partenaires publics et privés pour une durée le plus généralement limitée, n'est pas un statut adapté à nos bibliothèques, et fait peser de nombreuses menaces sur les conditions de travail des personnels.

Les collègues de la BULAC - seule bibliothèque étant sous ce statut à ce jour - nous ont alertés sur les problèmes posés par le GIP, comme les nombreuses questions non résolues liées à la mise à disposition des agents titulaires, les risques de précarité accrue pour les agents contractuels, la double tutelle et les dérogations aux règles de la Fonction publique d'état, les désavantages dans la représentation des personnels et la gestion des carrières individuelles.

Depuis près d'un an, les personnels des bibliothèques Sainte-Barbe et Sainte-Genève demandent, sans succès, que soient étudiées les autres options d'évolution statutaire possibles, et notamment celle d'établissement public, bien plus conforme à leurs missions de service public.

C'est au niveau global de toutes les BIU que la solution doit être trouvée, en prenant en compte les conditions de travail des personnels, pour proposer à l'ensemble de la communauté universitaire une offre documentaire et des conditions d'étude et de recherche de qualité conformes à nos missions de service public.